



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS

Paris, le 23 octobre 2013

Aux Directeurs

P.J : Protocole mis en ligne des offres sur le portail FEHAP

Madame, Monsieur le Directeur,

La FEHAP et UNIFED ont décidé de participer au 1er salon orientation-formation-emploi des jeunes de 16 à 25 ans, peu qualifiés, les 29 et 30 novembre 2013 à la Grande Halle de la Villette. Ce salon « Jeunes d'Avenir » se tient sous le haut patronage du Premier Ministre, Jean-Marc AYRAULT, avec la présence de Michel Sapin, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social et de Jean-Paul Huchon, Président du Conseil Régional d'Ile de France

Ce salon innovant de l'orientation-formation-alternance-emploi proposera à ces jeunes un guichet unique réunissant des acteurs publics et privés ainsi que des dispositifs créés en faveur de leur insertion professionnelle.

Pour que ce salon soit une réussite et au-delà pour favoriser la rencontre entre les jeunes en rupture scolaire ou en recherche de formation et d'emploi et nos établissements FEHAP, nous avons dès aujourd'hui besoin de votre aide pour récolter un maximum d'annonces d'offres d'emploi qui soient à destination de jeunes peu ou pas qualifiés. Il est à préciser cependant que cela peut aller jusqu'à un niveau bac+3.

Nous invitons les Directeurs d'établissements, les recruteurs, les DRH ou RRH de la FEHAP, à venir également nous rejoindre sur le salon pour ainsi rencontrer directement les jeunes afin de faire connaître nos métiers, faire un premier entretien, et également embaucher les profils correspondants à vos demandes. Si vous souhaitez être présent à ce titre (plage d'une journée ou de demi - journée), et avoir l'opportunité de rencontrer un grand nombre de jeunes susceptibles de pourvoir vos offres d'emploi, n'hésitez pas à nous contacter afin d'organiser au mieux les modalités pratiques de votre participation.

En effet, nous allons pouvoir faire connaître ces offres à Pôle Emploi et aux Missions locales au travers une plateforme d'annonces d'emploi privative, spécifique au salon, et leur permettre ainsi de faire une première sélection des jeunes qui postuleront sur ces postes et qui se présenteront au salon.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous faire connaître dès que possible toutes vos offres d'emploi, à même d'être pourvues par des jeunes que ce soit en CDD, en CDI, en contrat de professionnalisation, en contrat d'apprentissage, en emplois d'avenir.

Pour ce faire, merci de bien vouloir nous renvoyer :

- 1) un mail avec l'annonce d'emploi à l'adresse mail suivante : juridique@fehapa.fr

et

2) compléter également la plateforme emploi du portail internet de la FEHAP
http://fehap.fr/jcms/hbe_5023/emploi

Vous trouverez ci-joint le protocole de mise en ligne des offres sur le portail FEHAP.

En vous remerciant de l'intérêt que vous voudrez bien porter à ma démarche, je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes sentiments distingués.


Le Directeur Général,

Yves Jean Dupuis

Bien à vous